



## **Quelles perspectives pour l'avenir de Porquerolles ?**

### **Réunion de Jean-Pierre Giran avec les Porquerollais, le 9 juillet 2022**

À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'achat de l'île de Porquerolles par l'État en 1971, l'association des Amoureux de Porquerolles avait lancé en 2021 une réflexion collective sur les perspectives d'avenir de l'île.

Cette réflexion part des principaux constats tirés de l'histoire de l'île (voir annexe (page 6)). L'association propose quatre pistes de réflexion et de débat à l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la vie de l'île de Porquerolles :

#### **Quatre propositions de pistes de réflexion et de débat**

##### **1. Définir une stratégie partagée par l'ensemble des acteurs de l'île**

*Objectifs communs, porteurs de sens et de mobilisation collective, dans lesquels chacun peut inscrire ses activités et participer à l'ensemble.*

##### **2. Promouvoir un autre tourisme**

*Non limité au seul attrait des plages et mieux équilibré sur l'année.*

##### **3. Lutter contre le dérèglement climatique et anticiper ses impacts sur l'île**

*Première victime de ces impacts, Porquerolles pourrait rattraper ses retards dans ces deux domaines et devenir un exemple territorial.*

##### **4. Repenser la gouvernance de cette petite île**

*Être moins écartelée entre plusieurs instances de décision, pour une meilleure efficacité.*

Monsieur Jean-Pierre Giran est le premier à avoir répondu à l'invitation à participer à ce débat. Il est venu à Porquerolles le 9 juillet apporter ses avis et propositions, en présence d'une centaine de personnes de l'île.

Ci-après, les principaux points de son intervention regroupés selon les quatre pistes de travail.

**Avis et propositions de Monsieur Jean-Pierre Giran,**  
**Maire de Hyères et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée**

**1. Définir une stratégie partagée par l'ensemble des acteurs de l'île**

L'approche stratégique de Porquerolles doit prendre en compte ses spécificités : insularité, Parc national, fréquentation touristique (voir encadré).

Porquerolles doit être simultanément un espace de liberté, un espace habité, un espace fréquenté, un espace protégé.

La stratégie doit intégrer à la fois l'exigence de préservation de la beauté et de la nature de l'île, les réponses aux attentes de la vie sociale et économique des habitants, et la maîtrise de l'attractivité touristique par l'équilibre de la gestion des flux. Il ne faut pas gérer le court terme sans penser aux conséquences à long terme.

Pour que Porquerolles reste une île vivante, il convient de se préoccuper, dans la durée, des moyens de vivre pour les actifs, notamment le logement avec priorité aux Porquerollais, les emplois, l'éducation des enfants, la santé, l'approvisionnement régulier en eau potable, la gestion des déchets, la sécurité et le risque incendie, mais aussi la quiétude

Porquerolles est une exception naturelle et humaine et sa proximité du continent peut en faire un laboratoire pour des réalisations innovantes.

Comme toutes les exceptions naturelles, Porquerolles n'appartient à personne en particulier. Elle n'appartient ni à Hyères, ni au Var, ni à la France. **Elle appartient à l'humanité.**

**Porquerolles c'est :**

- D'abord une île, avec des questions de modalités d'accès et de continuité territoriale.
- Une partie de l'archipel des îles d'or. On ne peut pas réfléchir sur Porquerolles sans penser au Levant, à Port Cros et à la Presqu'île de Giens.
- Une île habitée à l'année, et qui doit le rester. Sans pouvoir prétendre à tous les services continentaux (habiter Porquerolles est un choix), sa population permanente a des droits et des usages traditionnels à respecter et encadrer<sup>1</sup>.
- Un statut juridique particulier en cœur de Parc national et dans son aire adjacente, et une charte définissant des orientations et des règles s'appliquant à l'ensemble des acteurs locaux.
- Un pôle touristique d'autant plus attractif et fragile qu'il est proche du continent.

---

<sup>1</sup> Il serait souhaitable de mener une réflexion sur un statut de Porquerollais (natifs et habitants, résidents permanents, secondaires ou nouveaux, famille et proches, touristes habitués et fidèles...)

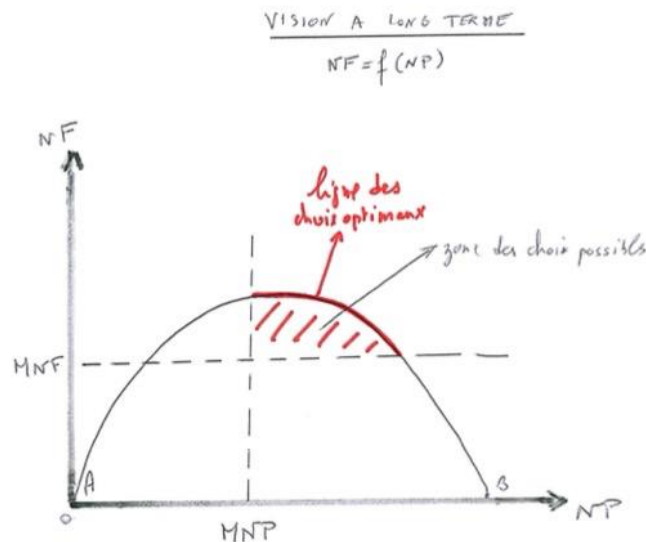
## 2. Promouvoir un autre tourisme

Le caractère exceptionnel du patrimoine naturel de Porquerolles doit être accessible à tous.

Pour concilier cet accès au plus grand nombre possible avec les pressions que l'affluence peut exercer sur la nature et sur la vie des habitants, il faut rechercher un équilibre dans la gestion des flux.

On ne peut pas gérer ces problèmes en procédant uniquement à l'ajustement par les prix, au risque d'en faire une réserve élitiste. L'ajustement par les quantités optimales doit être privilégié.

Dans une vision à long terme on doit intégrer le fait que la fréquentation à long terme est liée à la préservation de la nature à long terme ( $NF = f(NP)$ ) et vice-versa.



NF : niveau de fréquentation – NP : niveau de protection – MNP : niveau de protection minimum  
- MNF : niveau de fréquentation minimum.

Évoquons un paradoxe apparent : moins on protégerait, moins de gens auraient envie de venir ; plus on protégerait drastiquement, moins il y aurait de touristes.

- Lorsque le niveau de protection est nul, les habitants ou les touristes sont dissuadés et la fréquentation devient nulle. Ce qui tue l'activité touristique.
- Lorsque le niveau de protection est maximum, la fréquentation est interdite ou réduite à l'extrême et devient nulle.
- Si dans cette approche on retient toujours 1 MNF et 1 MNP, on définit une zone objective à long terme des choix possibles qu'il faut viser. Mais, en réalité, c'est sur la frontière de la courbe que se situent les choix optimaux. Au total, la stratégie va lier ces deux objectifs politiques à court et long terme, et définir des zones à ne pas dépasser.

De façon plus concrète :

**La jauge de limitation journalière du nombre de passagers** transportés par les navettes (4000 pour la compagnie sous DSP et 2000 pour les autres bateliers) fixée en 2021 est une bonne solution. Elle doit pouvoir évoluer en fonction des constats de fréquentation et de préservation, mais aussi en fonction de la satisfaction mesurée des habitants et des touristes. **Créer un observatoire pour évaluer ces évolutions est nécessaire.**

**La maîtrise de la fréquentation en mer, et des accès directs par les plages est indispensable.** L'arrêté municipal pris en juillet 2021 pour interdire l'accostage (« beachage ») sur les plages de Hyères est une première mesure dans cette direction. Le projet de mouillages organisés en cours de lancement par le Parc national sera une seconde étape.

**Faut-il mieux équilibrer la fréquentation sur l'année ?**

Cette question doit faire l'objet d'une analyse, avec l'ensemble des acteurs concernés. Elle devrait s'accompagner d'offres culturelles complémentaires

**Est-il envisageable de faire de la biodiversité une attractivité ?**

Les gardes moniteurs pourraient-ils consacrer plus de temps au volet « moniteurs » en guidant les visiteurs dans la découverte et la connaissance des richesses naturelles de la flore et de la faune du cœur de Parc ?

**3. Lutter contre le dérèglement climatique et anticiper ses impacts sur l'île.**

Porquerolles doit rattraper son retard dans la réduction de la consommation d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire.

L'île doit aussi anticiper les impacts du dérèglement climatique sur la vie végétale et animale et sur les infrastructures.

Les progrès dans ces deux domaines viendront essentiellement des territoires particulièrement exposés comme les îles.

**Porquerolles pourrait avoir une approche de laboratoire pour tester des solutions innovantes.**

#### 4. Repenser la gouvernance de cette petite île

Il y a beaucoup d'intervenants publics et privés sur Porquerolles : Ville de Hyères, Métropole TPM, PNPC, Conservatoire du Littoral, Département, Services de l'État, CIL, SMILO, associations, etc...

C'est trop pour ce petit territoire s'il n'y a pas une coordination.

**Il semble utile de définir, parmi les acteurs, un pilote doté de moyens spécifiques, administratifs et financiers par l'État.**

Il faudrait peut-être un **conseil municipal local** représentatif, présidé par l'adjoint spécial avec : institutions (membres de droit), représentants iliens élus.

Ce conseil n'aurait pas de capacité de décision, mais des capacités de propositions et de coordination. Il s'agirait d'une instance de concertation en lien permanent avec les autorités de gestion.

Les moyens financiers pour faire fonctionner ce conseil pourraient être prélevés sur la taxe de séjour et sur les autres impôts acquittés par les résidents et les entreprises.

En d'autres termes, il faut inventer un statut spécial, car Porquerolles est une des seules fractions légitime de la ville d'Hyères.

Il faudrait également une charte de comportement des habitants et des touristes.

Voir également la note de bas de page 2 pour une réflexion sur un statut des Porquerollais.

Ce type de gouvernance pourrait être étendu aux autres îles et aux fractions isolées sur le continent.

#### - **Autres idées à travailler**

- Avoir une navette dédiée aux résidents
- Définir une jauge d'activité économique compatible avec la vie sur l'île (emploi et quiétude)
- Avoir une politique du logement, notamment social, qui donne priorité absolue aux Porquerollais. Cette approche est nécessaire mais difficile du fait de la quasi inconstructibilité)
- Avoir une politique éducative adaptée (pourquoi pas une école des Iles d'or ?)
- Dédier une demi-journée par semaine, en mairie centrale à Hyères, aux seuls iliens (avec transport adapté)

## Annexe

### Principaux constats des leçons tirées de l'histoire de l'île :

- ❖ Tout au long de son histoire, Porquerolles a subi les aléas des changements successifs d'occupants, de propriétaires et de gestionnaires, causes de disruptions dans ses activités et dans son fonctionnement.
- ❖ Aujourd'hui encore, la vie et les activités de l'île relèvent de différents acteurs publics et privés, sans véritable vision stratégique commune, et sans objectifs partagés à moyen et long terme.
- ❖ Les activités de l'île sont centrées autour du tourisme d'été et l'attrait de ses plages. Ce qui pénalise à la fois la vie à l'année, l'apport de nouvelles activités créatrices d'emplois diversifiés et d'évolutions pour les Porquerollais. Le tourisme de masse à la journée limite l'apport à l'économie d'une île limitée en capacités d'accueil. Par contre, il pèse sur les coûts de fonctionnement et sur la nature.
- ❖ Bien que très directement concernée par les impacts du dérèglement climatique, premier risque majeur car il conditionne tous les autres, Porquerolles est totalement inactif à la fois dans la lutte contre les causes de ce dérèglement et dans les mesures d'adaptation à ces impacts. Ses tentatives de mise en place d'équipements d'énergie renouvelable se heurtent à des entraves administratives successives.
- ❖ Les moyens humains et financiers sont insuffisants pour répondre à l'accroissement du nombre des missions du Parc national, à leurs spécificités et l'extension de son périmètre terrestre et maritime. Ces moyens sont également inadaptés à l'accueil de visiteurs et des plaisanciers en expansion continue, en particulier pour les conditions sanitaires, de sécurité et au risque incendie.